

Samedi 2 juin 2018

Bonne jour lue ODSB Rte des Richels.

Je ne vois pas les impacts en amont sur ODSB : notamment sur le territoire au dessus de la Route de la Truelle.

Le PCV actuel est la zone du Agricole, avec le danger qui se passe en plein milieu de zone très urbanisée, qu'il des dessertes dans ces zones autour, notamment des maisons qui ne sont pas raccordées et en bordure.

Les impacts sur la circulation dans la zone déjà très chargée (suite de saturation) ne peuvent pas d'ouvrir à urbanisation plus dense, en cohabitation camion / velo / voiture / moto.

La Route des Richels ne permet pas de l'état à flux de circulation supplémentaire elle est déjà extrêmement dangereuse pour la circulation piétonne, alors que l'arrêt BUS oblige à l'utiliser. La densification manquera à augmenter de la dangerosité et je ne vois rien même pour améliorer et limiter la circulation piétonne / velo. Le relief des routes menagère pose quel que soucis de sécurité, cette densification va l'aggraver.

Le verdalain est toujours entouré de Tujoux de parcelles plurielles qui n'ont plus d'utilité. Le nettoyage des bordures du verdalain ne peut être fait au fait d'accès insuffisant, qu'il de ces sujets dans le plan d'urbanisme.

Je ne vois rien sur les abords, on ne peut faire une ceinture sans bruta le terrain.